



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Étude publique des budgets de fonctionnement 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de la Ville de Montréal

RAPPORT MINORITAIRE DES VILLES LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Montréal-Ouest, le 19 janvier 2022 – Les villes liées de l'agglomération de Montréal ont déposé ce matin un rapport minoritaire formulant des commentaires et recommandations, en réponse aux recommandations de la Commission, telles que parues dans le document intitulé : *Recommandations portant sur l'étude publique des budgets de fonctionnement 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes et de la Société de transport de Montréal.*

Les villes liées sont représentées par Messieurs Georges Bouelle, maire de la Ville de Beaconsfield, et Alex Bottausci, maire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, en leur qualité de membres de la Commission d'agglomération sur les finances et l'administration.

Le rapport déposé par les représentants des villes liées de l'agglomération suggère diverses pistes de réflexion, complémentaires à celles adoptées par la majorité des élus de la Commission des finances en marge de l'étude des budgets de fonctionnement 2022 et du **Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de la Ville de Montréal, de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes et de la Société de transport de Montréal.**

FAITS SAILLANTS

- Les représentants des villes liées recommandent à leurs collègues du conseil d'agglomération de ne pas appuyer le budget 2022 en l'absence d'une entente entre la Ville de Montréal et les villes liées sur le partage équitable des quotes-parts d'agglomération. La formule actuelle se base trop sur la richesse foncière alors qu'elle devrait s'appuyer sur d'autres indicateurs qui tiennent compte, notamment, de l'utilisation des services et de la population.
- Les villes liées remarquent une croissance inquiétante du nombre d'employés au sein de la fonction publique montréalaise et recommandent un plan pour en contenir les embauches à la Ville. Par ailleurs, la propension à cumuler des fonctions au sein de l'appareil public est une méthode que les villes liées souhaitent voir réduite au maximum.
- Les représentants des villes liées souhaitent également un redressement dans l'évaluation des revenus tirés des pénalités et amendes. Depuis 2015, les revenus sont surestimés et il y a

nécessité que les projections de la Ville de Montréal soient fondées sur les revenus historiques. À l'heure actuelle, il apparaît que ce volet ne sert qu'à assurer la confection d'un budget artificiellement équilibré.

- Le rapport contient enfin une série de recommandations pour les services de l'eau, de la police et de la sécurité publique pour ne nommer que ceux-ci.

Pour consulter la version intégrale du rapport sommaire sur le site de l'AMB, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.amb-asm.qc.ca/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-minoritaire-2022-AMB-VF.pdf>

À propos de l'Association des municipalités de banlieue

L'Association des municipalités de banlieue (AMB) est une association regroupant les quinze villes liées de l'agglomération de Montréal, chacune autonome dans sa gestion municipale et sa prise de parole. Elles comptent ensemble quelque 250 000 citoyens. Ces municipalités sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

-30-

Source : Association des municipalités de banlieue (AMB)

Renseignements et demandes d'entrevues :

Éric Duguay
Responsable des relations publiques
514-377-1980 | e.duguay@seize03.ca